

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-quatrième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 4 avril 2012, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Modification majeure au programme de Baccalauréat en droit (P=7308)

Résolution CFSPD-2011-2012-517

ATTENDU le dépôt du projet de modification majeure consistant à élargir et à préciser les conditions d'admission des candidats qui font une demande d'admission sur la Base Expérience et la Base Études universitaires.

ATTENDU l'avis favorable du Département des sciences juridiques du 29 mars 2012 (résolution 12-DSJ-2144);

ATTENDU la résolution du Comité de programme du baccalauréat en droit du 20 mars 2012 (Résolution 2011/2012-9);

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maurice Couture, appuyé par monsieur Dan O'Meara que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la modification majeure du programme de baccalauréat en droit et ACHEMINE le dossier au vice-rectorat au soutien académique et à la vie étudiante pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 5 AVRIL 2012

Jean-Pierre Beaud
Doyen